

Changement de prénom

La loi autorise, sous condition, le changement de nom patronymique ou de prénom de la famille. La procédure pour faire modifier son Etat-civil a évolué.

Demande de changement de nom ou de prénom de la famille

Pour certaines situations, il n'est plus nécessaire de passer devant un juge des affaires familiales pour modifier son Etat-civil.

Aujourd'hui, il suffit de constituer un dossier avec en premier lieu une demande de changement de prénom selon votre situation :

- > mineur
- > enfant de plus de treize ans
- > majeur
- > majeur sous tutelle

Le dossier devra être étayé par des arguments justifiant la demande.

Une fois le dossier complété, veuillez prendre rendez-vous pour le déposer en mairie d'Uzès auprès du service Etat-Civil en appelant le 04 66 03 48 48.

Douane

Transfert d'argent

- > Argent transféré de la France à l'étranger
- > Argent transféré en France depuis l'étranger

Transfert de marchandises

- > Marchandises arrivant en France
- > Marchandises guittant la France

Droits de douane, taxes et franchises

- > Achats effectués à l'étranger
- > S'installer en France

Alcool et tabac

- > Rapporter du tabac de l'étranger
- > Rapporter de l'alcool de l'étranger

Pour en savoir plus

- > <u>Voyage hors UE : carte de libre circulation pour vos marchandises</u>
 Ministère chargé des finances
- Achats à distance entre particuliers
 Ministère chargé des finances
- > <u>Transports d'animaux</u>, <u>de plantes et d'espèces menacées dans l'Union européenne</u> Commission européenne
- Voyager en Europe avec des produits d'origine animale Commission européenne
- À l'import ou à l'export : une obligation, déclarer sa marchandise
 Ministère chargé des finances

Voir aussi...

> <u>Vente en détaxe aux touristes</u> (professionnels)

Questions - Réponses

- > <u>Douanes : comment se déroule le contrôle du voyageur ?</u> (particuliers)
- > Acheter un véhicule en Europe : quelles formalités douanières ? (particuliers)
- > <u>Douane : comment rapatrier un bien hérité de l'étranger ?</u> (particuliers)

CONTACT



MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex Deux entrées possibles : 1, place du Duché 1, place Albert 1er 30700 Uzès Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

` '

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45 Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15 1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)